

L'ALGÉRIE

EN 1848

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE

CONTENANT

Les détails les plus essentiels sur le climat,
les productions naturelles du sol, les mines, la population, le commerce;
une analyse des lois, ordonnances, arrêtés, etc., qui régissent ce pays;
l'organisation et le personnel de l'armée d'Afrique et des différents services;
l'adresse des principaux négociants, industriels
et propriétaires habitant l'Algérie

AVEC UN CALENDRIER APPROPRIÉ AU PAYS

PAR M. BEQUET

ANCIEN CHEF DE BUREAU A LA DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES A ALGER

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

RUE PIERRE-SARRAZIN, N^o 12
(Quartier de l'École de médecine)

ALGER

LIBRAIRIE CENTRALE DE LA MÉDITERRANÉE
Rue de la Marine, n^o 447

—
1848

voir page 11 colonel commandant sup.M. de Montauban
page 13 colonel Mellinet
page 17 capitaine Prudon

CHAPITRE V.

Province d'Oran.

Superficie	102,000	kilomètres.
Population Européenne.	27,514	individus (1).
— Musulmane.	490,187	—
— Israélites.	7,517	—

La province d'Oran, moins montagneuse que celle d'Alger, beaucoup moins vaste que celle de Constantine, est celle qui a offert à nos armes la plus vive résistance; c'était elle aussi qui, du temps des Turcs,

(1) Nous avons conservé, pour ce chiffre, les indications fournies par les états publiés au 30 juin 1847 : ceux du 30 septembre donnent un résultat un peu plus élevé, 29,773 individus ; tandis que dans les autres provinces la population européenne a diminué, elle a augmenté dans la province d'Oran.

se montrait la moins soumise, la plus disposée à lever l'étendard de la révolte. Il est même à croire qu'à l'époque où la France est venue détruire le pouvoir des Deys, ils auraient eu fort affaire à résister aux insurrections que préparaient dès lors les fanatiques et belliqueuses populations de l'Algérie occidentale. Le génie actif et persévérant du fils de Mahi-ed-Din qui nous a suscité tant d'obstacles, qui nous a presque mis en péril nous-mêmes, ne se fût pas sans doute arrêté pour si peu; et, si ce n'eût été l'intervention *providentielle* de la France en 1830, l'Europe eût pu apprendre, non sans étonnement, qu'une révolution toute arabe, toute fanatique, s'accomplissait dans le nord de l'Afrique et venait se substituer à l'indolente piraterie des pachas, héritiers de Barberousse. On dira que ce sont là des conjectures purement gratuites; mais les événements survenus depuis quinze ans ne sont-ils pas de nature à les justifier?

LIMITES.

Dans le chapitre consacré à la province d'Alger, nous avons cherché à fixer, aussi exactement qu'il était possible, les limites irrégulières et indécises qui la séparent de la province d'Oran; nous ne reviendrons pas sur cet objet, lequel au reste, et suivant l'opinion que nous avons exprimée ailleurs, n'exige pas une détermination plus précise.

A l'ouest, nous trouvons la frontière du Maroc, telle qu'elle a été fixée par le traité du 18 mars, conclu entre la France et le chef de cet empire; quel que soit au surplus le tracé de cette frontière *conventionnelle*, il

est de fait que la rivière de la *Moulouya* formera toujours la séparation réelle des deux territoires: c'est une observation que nous avons déjà eu sujet de présenter (voir page 11) avant qu'un événement tout récent (l'occupation inattendue des îles *Djafarin* par l'Espagne) ait attiré sur ce point l'attention publique.

Au nord, c'est la mer, cette magnifique frontière de l'Algérie.

Au sud, le désert nous offre, là comme ailleurs, ses espaces infinis; seulement nous devons faire observer que comme le *Tell* de la province d'Oran est plus resserré que celui des deux autres provinces, et qu'au contraire les zones sahariennes y sont plus peuplées, nos efforts ont dû se porter davantage de ce côté, et nos colonnes ont dû pénétrer à de plus grandes distances; c'est ainsi que l'avant-garde du général Renault s'est avancée jusqu'au 32^{me} degré.

DIVISIONS POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES.

Alger et Constantine étaient et sont encore aujourd'hui les centres uniques des deux provinces qui portent leur nom; il n'en est pas de même de la province d'Oran, qui présente à l'observateur attentif trois groupes principaux: Oran, Mascara, Tlemcen.

Oran est le centre commercial; — Mascara est le centre politique; — Tlemcen est le centre militaire, sans doute à cause de l'importance que donne à cette place la proximité de la frontière marocaine.

Il faudrait peut-être faire aussi entrer en ligne de compte 1° Mostaganem, qui est un marché considérable vers lequel affluent les provenances de la vallée

du Bas-Chélif, celles de la Mina et de leurs affluents : et en second lieu, le Dahra, contrée sauvage et montagneuse, véritable Kabylie de l'ouest, dont l'insurrection de Bou-Maza nous a révélé l'importance en 1845.

Ce n'est qu'en s'appuyant sur la province d'Oran, qui lui avait été abandonnée à peu près sans partage par le traité de la Tafna, qu'Abd-el-Kader a pu peser d'un si grand poids sur la province d'Alger, et menacer un instant celle de Constantine : de même aussi la lutte ne s'est terminée à notre avantage que par l'occupation définitive de Mascara et de Tlemcen, et par la pacification de la frontière du Maroc, résultat incontestable de la bataille d'Isly et des négociations qui en ont été la suite.

Le gouvernement général de l'Algérie, en cherchant à établir sur des bases solides la pacification et la soumission de la province d'Oran, ne pouvait que se conformer aux conséquences d'une situation qu'il trouvait tout établie, et qui existait certainement depuis une longue suite d'années.

Oran est, depuis notre établissement en Algérie, le chef-lieu de la division militaire ; cependant, il a été décidé en principe que ce chef-lieu serait transféré à Mascara.

Dans ce système d'occupation, voici de quelle manière serait effectuée l'organisation de cette province :

Mascara, chef-lieu de la division ;

Oran, Tlemcen, Mostaganem, Sidi-Bel-Abbès, chefs-lieux de subdivision.

Nemours (Djemmâa-Ghazaouat), Arzew-le-port, chefs-lieux de cercle.

Lella-Maghrnia, Sebdou, Saïda, Daïa, Tiaret, postes-magasins.

Nous expliquerons d'une manière plus complète ce système d'occupation; surtout nous le mettrons mieux en harmonie avec ce qui a été dit, en plusieurs endroits, de la topographie générale de l'Algérie, en le présentant sous la forme suivante :

Ligne du littoral : Nemours, poste de l'île Rachgoun à l'embouchure de la Tafna, Mers-el-Kebir et Oran, Arzew, Mostaganem.

Ligne de l'intérieur : Lella-Maghrnia (sur la frontière du Maroc), Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Mascara. Cette ligne serait complétée par la création d'un établissement militaire de 2^e ordre, projeté au lieu dit : *Dar-Ben-Abd-Allah*, et qui relierait Mascara à Orléanville, en même temps qu'il dominerait la Haute-Mina et le pays des Flittas.

Ligne du Tell : postes-magasins de Sebdou, Daïa, Saïda, Tiaret.

La division administrative se décompose ainsi :

Direction des affaires civiles comprenant Oran et son territoire; Mostaganem et son territoire, qui ne forme encore qu'un commissariat civil, bien qu'on ait projeté déjà de l'ériger en sous-direction.

Territoire mixte : toutes les autres places qui viennent d'être désignées plus haut.

AUTORITÉS ET ADMINISTRATIONS CENTRALES DE LA PROVINCE D'ORAN.

DIVISION MILITAIRE.

MM. JUCHAULT DE LAMORICIÈRE, G. O. *, lieutenant-géné-

ral, commandant la division, commandant supérieur de la province.

PATAS D'ILLIERS, O. ✱, chef-d'escadron d'état-major, aide-de-camp.

DENIS DE SENNEVILLE ✱, capitaine d'état-major, aide-de-camp.

DE CORNULIER, lieutenant du 12^e léger, officier d'ordonnance.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES.

M. MERCIER-LACOMBE ✱, directeur.

Conseil de direction.

MM. Le B^{ou} GARBÉ, conseiller de direction, faisant fonctions de secrétaire.

BARBERI, id.

Le B^{ou} DE MONTRIBLOUD, conseiller.

BUREAUX DE LA DIRECTION.

(Pour les attributions, voir page 233).

1^{er} Bureau. — (Secrétariat. — Administration).

M. DE LORMEL, chef.

2^e Bureau. — (Colonisation. — Travaux publics).

M. ZÖPFELL ✱, chef.

3^e Bureau. — (Comptabilité. — Services financiers).

M. GETTEN, chef.

Inspecteurs de colonisation.

Sont attachés en cette qualité, à cette province :

MM. CANIS, Oran.

GAY, id.

PETRUS-BOREL, Mostaganem.

PONTS-ET-CHAUSSÉES.

Le service des ponts-et-chaussées, dans la province d'Oran, est organisé d'après les mêmes principes que dans la province d'Alger.

Il est dirigé par un ingénieur en chef, et comprend deux arrondissements divisés de la manière suivante:

M. AUCOURT *, ingénieur en chef.

1^{er} Arrondissement.

Tous les travaux du district d'Oran et les travaux maritimes du littoral-ouest de la province.

MM. LAGOUT, ingénieur.

ROBINET, conducteur.

DEGORGE, id.

ROUVIÈRE, id.

GARBE, id.

ROUX, id.

2^{me} Arrondissement.

Tous les travaux du cercle de Mostaganem.

MM. ROBIN, ingénieur.

GERMAIN, conducteur.

LABORIE, id.

COSTE, id.

Bâtiments civils, et petite voirie.

MM. DUPONT, architecte, chef du service.

OSSELIN, inspecteur à Oran.

PELLETIER, id. à Mostaganem.

ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES.

Direction de l'enregistrement et des domaines.

MM. BEX, inspecteur chef du service.

MM. LECOINTRE, vérificateur.

PERRIN, conservateur des hypothèques.

DEIGLUN, receveur des domaines.

AUSSEL, id. de l'enregistrement.

DOUANES.

MM. VERNET, inspecteur, chef de service.

DE LEUGLEY *, inspecteur divisionnaire.

DE BATSALE, sous-inspecteur sédentaire.

JOUBERT, vérificateur de 1^{re} classe.

VITTON, receveur principal.

CONTRIBUTIONS DIVERSES.

Service administratif.

MM. ROBERT, chef du service.

ROUX, 4^{er} commis.

LANGLUMÉ DE COURTIL, contrôleur.

FRECHIN, receveur.

Service topographique.

MM. TOUPÉ, vérificateur, chef du service.

LIOULT aîné, triangulateur.

Trésor et postes.

MM. PRIEUR *, trésorier-payeur.

BUDOS, payeur particulier.

FAURE, id. adjoint, chef du service des postes.

MILICE.

La milice de la province d'Oran n'a pas encore été formée en légion; elle comprend quatre bataillons et plusieurs compagnies des différentes armes, savoir :

Ville d'Oran. — 2 bataillons. — 1 escadron de cava-

lerie. — 1 compagnie de sapeurs-pompier. — 1 id. d'artillerie. — 1 de marins.

MM. AUCOURT *, commandant le 1^{er} bataillon.

RAMOGER, id. le 2^me bataillon.

GUÉRARD *, adjudant-major.

DAUMAS, id.

Miserghin, 2 compagnies.

Mostaganem. — 1 bataillon. — 1 compagnie de sapeurs-pompier. — 1 id. de marins. — 1 peloton de cavalerie.

MM. DUFROIS, commandant.

FICHEFEU, adjudant-major.

Mascara. — 1 bataillon. — 1 section d'artillerie.

M. SAUZÈDE, commandant.

Tlemcen. — 3 compagnies de milice. — Milice indigène, composée de Coulouglis.

Nemours. — 1 compagnie de milice.

L'effectif de la milice de cette province est de 2,400 hommes.

SERVICES MILITAIRES.

Division d'Oran.

MM. JUCHAULT DE LAMORICIÈRE, G. O. *, lieutenant-général commandant la division.

PATAS D'ILLIERS, O. *, aide-de-camp chef d'escadron d'état-major.

DENIS DE SENNEVILLE *, capitaine d'état-major, aide-de-camp.

DE CORNULIER, lieutenant au 12^e d'infanterie légère, officier d'ordonnance.

État-Major de la division.

MM. DE MARTIMPREZ, O. ✱, lieutenant-colonel, chef d'état-major.

JARRAS ✱, capitaine d'état-major, attaché à la division.

POULLE ✱, id. id.

MAREL, capitaine d'état-major, chargé du service géodésique, à Oran.

BEAUDOUIN ✱, capitaine d'état-major, à Tlemcen.

LALLEMAND, id. attaché à la division.

RANSON ✱, id. id.

Subdivision d'Oran.

MM. THIERRY, C. ✱, maréchal-de-camp, commandant la subdivision.

CLEMEUR, capitaine d'état-major, aide-de-camp.

MORRIS, C. ✱, maréchal-de-camp, à la disposition du gouverneur-général.

Subdivision de Mascara.

MM. RENAULT, C. ✱, maréchal-de-camp, commandant la subdivision.

FERRI-PISANI, capitaine d'état-major, aide-de-camp.

Subdivision de Tlemcen.

MM. CAVAINAC, C. ✱, maréchal-de-camp, commandant la subdivision.

BOREL, capitaine d'état-major, aide-de-camp.

ROZIER DE LINAGE, lieutenant aux zouaves, officier d'ordonnance.

Subdivision de Mostaganem.

MM. PÉLISSIER, C. ✱, maréchal-de-camp, commandant la subdivision.

CASSAIGNE, capitaine d'état-major, aide-de-camp.

Cercle de Sidi-Bel-Abbès.

M. DE MONTAUBAN, C. ✱, colonel, commandant supérieur.

Cercle de Nemours.

M. BOURGOURD DE LAMARRE, O. *, lieutenant-colonel, commandant-supérieur.

DIRECTION DIVISIONNAIRE DES AFFAIRES ARABES.

MM. WAL SIN ESTHERAZY, O. *, colonel, directeur.

AZEMA DE MONTGRAVIER *, capitaine d'artillerie, attaché à la direction.

Chefs des bureaux arabes de la division.

MM. BAZAINE *, chef de bataillon, à Tlemcen.

DE LIGNY, capitaine, à Mascara.

BOSQUET, O. *, colonel, à Mostaganem.

SAAL *, lieutenant, à Nemours.

RIMBAUD, id. à Sebdou.

DOINEAU, id. à Lella-Maghrnia.

FAUELLE, id. à Tiaret.

QUESTEL, id. à Saïda.

VALICON *, commandant, à Ammi-Moussa.

*Désignation et résidence des corps composant la division d'Oran.**Infanterie.*

MM. ROCHES, O. *, colonel du 5^e régiment de ligne, à Oran.

BISSON, O. *, lieutenant-colonel, id.

DE MAC-MAHON, O. *, colonel du 9^e de ligne, id.

RENAUD *, lieutenant-colonel, id.

VAN HEDDEGHEN, O. *, colonel du 16^e de ligne, à Mostaganem.

BOSC, O. *, lieutenant-colonel, id., à Mostaganem.

LE FLO, O. *, colonel du 32^e de ligne, id.

MANSELAND *, lieutenant-colonel, id.

FAIVRE, O. *, colonel du 44^e, à Tlemcen.

DE GARDERENS, O. *, lieutenant-colonel, id.

DE GERAUDON, O. *, colonel du 56^e, à Mascara.

N., lieutenant-colonel, id.

MM. O'KEFFE, O. ✱, colonel du 6^e léger, à Mascara.
 N., lieutenant-colonel, id.
 MAISSIAT, O. ✱, colonel du 12^e léger, à Oran.
 BOURGOURD DE LAMARRE ✱, lieut.-colonel, à Nemours.
 MELLINET, O. ✱, colonel du 1^{er} régiment de la légion étrangère, à Oran.
 DENOUE ✱, lieutenant-colonel, id. id.
 CHARRAS ✱, 1^{er} bat. d'infant. légère d'Afrique, à Mascara.
 LE NORMAND DE LOURMEL ✱, commandant le 8^e bataillon des chasseurs d'Orléans, à Tlemcen.
 DE BRAS DE FER ✱, capitaine, commandant le 9^e bataillon, à Mostaganem.
 DE LABADIE D'AYDREN, command^t le 10^e bat., à Tlemcen.
 PELLÉ ✱, commandant le bataillon des tirailleurs indigènes, à Mostaganem.

Cavalerie.

MM. DE COTTE ✱, colonel du 2^e régiment de chasseurs de France, à Nemours.
 GENESTET DE PLANHOL, O. ✱, lieut^t-colonel, à Nemours.
 DE NOUE ✱, colonel du 1^{er} chass^{rs} de France, à Mascara.
 BOYER, O. ✱, lieutenant-colonel, id.
 COUSIN DE MONTAUBAN, O. ✱, colonel du 2^e de chasseurs d'Afrique, à Oran.
 DUPUCH ✱, colonel du 4^e de chas. d'Afrique, à Mostaganem.
 RIVET, O. ✱, lieutenant-colonel, directeur central des affaires arabes.
 N., commandant le 2^e de spabis, à Oran.

Troupes diverses.

MM. CHEVALIER ✱, commandant la 1^{re} compagnie des pionniers de discipline, à Oran.
 PETIT ✱, commandant la 1^{re} compagnie de fusiliers de discipline, à Mostaganem.
 BARTEL ✱, commandant la 4^e compagnie, id.
 1 compagnie d'ouvriers d'administration, à Oran.

3	compag. du 2 ^e escadron du train des équipages,	id.
1	id. du 3 ^e	id.
1	id. d'ouvriers d'administration,	à Mostaganem.
1	id. du 2 ^e escadron des équipages,	id.
1	id.	à Mascara.
1	id.	à Tlemcen.

État-Major des places de la division.

MM. DE BEAUFORT, O. ✱, colonel, commandant de place, à Oran.

FILIPPI ✱, chef de bataillon, major de place, à Oran.

BERNARD, O. ✱, chef-d'escadron, commandant de place, à Tlemcen.

BERTIN, O. ✱, chef de bataillon, commandant de place, à Mostaganem.

BASTOUIL, O. ✱, id., command. de place, à Mascara.

OLLIVIER ✱, capitaine, id. à Arzew.

ROBERT ✱, id. id. à Mers-el-Kébir.

CORDENNIER ✱, id. id. à Miserghin.

LOUIS ✱, id. id. à Tiaret.

CORBIOT, id. id. à Nemours.

BELVEZET-LIGEAC ✱, id. id. à Lella-Maghrnia

PORRIER ✱, id. id. à Saïda.

SABATIER ✱, id. id. à Daïa.

Intendance militaire de la division.

MM. DILLON, O. ✱, intendant militaire, Oran.

DELAROCHE ✱, sous-intendant de 2^e classe, id.

UHRICH, adjoint de 1^{re} classe, id.

DE NEUVIER, id. id.

DE LASCASES, id. id.

CADOT, O. ✱, sous-intendant de 1^{re} classe, Mostaganem.

PEQUIGNOT, adjoint de 1^{re} classe, id.

HAUSSMANN, adjoint de 1^{re} classe, Tlemcen.

MARTIN ✱, id. Mascara.

GIBOU ✱, id. Nemours.

MM. BROU , adjoint de 1 ^{re} classe .		Sidi-Bel-Abbès.
GALBAUD-DUFORT, id.		Arzew.
DUBUT, id.		Tiaret.

SERVICE DE SANTÉ.

Oran.

- MM. GOÉDORP * , médecin ordinaire de 1^{re} classe.
 VALETTE * , chirurgien principal de 2^{me} classe.
 LAPORTE * , pharmacien principal de 2^{me} classe.
 ADER , officier comptable de 2^{me} classe.

Arzew.

- MM. JUVING , chirurgien aide-major de 2^e classe.
 JOSSELIN , adjudant en 1^{er}, comptable.

Sig.

- MM. NOGUÈS , chirurgien sous-aide.
 BERGERET , adjudant en 2^e.

Sidi-bel-Abbès.

- MM. CAHUAC , médecin ordinaire de 2^e classe.
 FROUSSART , chirurgien aide-major de 2^e classe.
 ALIX , pharmacien , id.
 RICHET , adjudant en 1^{er}.

Daia.

- MM. BEYLOT , médecin , adjoint.
 MALARET , adjudant en 2^e.

Nemours.

- MM. BROUSSAIS * , médecin ordinaire de 1^{re} classe.
 MUSART , pharmacien aide-major de 2^e classe.
 BAZIN , adjudant en 1^{er}.

Mostaganem.

- MM. MAYER * , médecin ordinaire de 2^e classe.
 PINGRENON * , chirurgien-principal de 2^e classe.

MM. ROBILLARD, pharmacien-major de 2^e classe.
GINESTET, officier comptable de 2^e classe.

Ammi-Moussa.

MM. DOMERGUE, chirurgien sous-aide.
LANSIER, adjudant en 2^e.

Mascara.

MM. VASSILIÈRE, médecin ordinaire de 2^e classe.
BARTHARÈS, chirurgien major de 2^e classe.
JULLIER, pharmacien aide-major de 2^e classe
DOR, officier comptable de 2^e classe.

Saïda.

MM. DUFAY, chirurgien sous-aide.
DEBOURDEAU, adjudant en 1^{er}.

Tlemcen.

MM. CATTELOUP, médecin ordinaire de 2^e classe.
PAU ST-MARTIN, chirurgien-major de 2^e classe.
VIAL, pharmacien-major de 2^e classe.
JOUSSAIN, adjudant en 1^{er}.

Sebdou.

MM. SONRIER, chirurgien aide-major de 2^e classe.
PERET-LOIRE, adjudant en 1^{er}.

Lella-Maghrnia.

MM. STRAUSS *, médecin adjoint.
ST-SUPERY, chirurgien aide-major de 2^e classe.
CASSAIGNE, pharmacien aide-major de 2^e classe.
MIRGUET, adjudant en 2^e.

Tiaret.

MM. DELAUNAY, chirurgien aide-major de 2^e classe.
NETTER, médecin adjoint.
LAPERTOT, pharmacien aide-major de 2^e classe.
TAILLEFER, officier comptable de 2^e classe.

Magasin central.

M. SALICIS, officier comptable de 2^e classe.

Chef de centralisation.

M. MACHISAUD, adjudant en 1^{er}.

DIRECTION DE L'ARTILLERIE.

MM. LEROY ✱, lieutenant-colonel, directeur, à Oran.

PIERRE ✱, capitaine, faisant fonctions de
sous-directeur, id.

PAULTRE DE LAMOTTE, capitaine, attaché à la direction.

CAUVET, id. id.

DIRECTION DU GÉNIE.

MM. DALESME, O. ✱, colonel, directeur, à Oran.

BLONDEAU, capitaine, adjoint, id.

QUIOT, id. id.

Place d'Oran (Annexes : Arzew et Nemours).

MM. DE VAUBAN ✱, commandant, chef du génie.

GRAS ✱, capitaine, adjoint.

CHARRIER, id. à Nemours.

JANET, id. à Arzew.

Place de Mostaganem.

MM. NOEL ✱, capitaine, chef du génie.

DUMAS, id. au pont d'Orléans.

Place de Mascara (Annexes : Tiaret et Saïda).

M. CROZALS ✱, commandant, chef du génie.

2 officiers d'état-major.

2 id. de troupe.

Place de Sidi-Bel-Abbès (Annexe : Daïa).

M. PRUDON ✱, capitaine, chef du génie.

1 officier d'état-major.

1 id. de troupe.

Place de Tlemcen (Annexes : Sebdou et Lella-Maghrnia).

M. GAUBERT *, capitaine, chef du génie.

3 officiers d'état-major.

8 id. de troupe.

Arrondissement et ville d'Oran.

ORAN. — (Se prononce en arabe *Waran*, comme l'écrivait avec raison le D^r *Shaw*, d'après l'orthographe anglaise).

Si Alger, par sa position centrale, par son importance politique, par les souvenirs du passé, par sa population, est nécessairement la capitale de l'Algérie, Oran en est peut-être la première ville par les avantages que lui donne sa position commerciale et la rade de Mers-el-Kebir.

Une escadre mouillée sous les batteries de ce fort, et pouvant y trouver un abri et un refuge, domine nécessairement tout ce canal qui existe entre la côte d'Afrique et celle d'Espagne, et qui conduit de l'Océan dans la Méditerranée. Pour le commerce comme pour la guerre, Mers-el-Kebir le dispute à Gibraltar, et certainement il y a quarante ans, à l'époque du combat de Trafalgar, cette position, que l'Espagne avait abandonnée douze ans auparavant, aurait pu jouer un rôle important.

La ville d'Oran et le fort de Mers-el-Kebir furent occupés par les Espagnols, en 1505. Ils avaient des intelligences dans l'intérieur du pays, principalement dans le beylik de Tlemcen, qui formait alors, à ce qu'il paraît, une petite souveraineté indépendante entre les pachas algériens et les souverains du Maroc ; mais